

Direction éducation scolarité
Centre social de Mably

☎ 04.77.44.80.96

☎ 04.77.72.97.44

serviceaffairesscolaires@ville-mably.fr

Dossier d'inscription année scolaire 2025-2026

Garderies – Pause méridienne avec repas – études surveillées

Le Centre social de Mably est organisateur du temps méridien élémentaire et maternelle Jacques Prévert, et Tuileries, les inscriptions se feront obligatoirement auprès du Centre social pour ce dispositif.

Des temps communs d'inscription mairie / Centre Social de Mably sont prévus pour éviter aux familles deux déplacements :

Permanences d'inscription au Centre Social :

- Mardi 17 juin : 8h45-12h 13h30-17h
- Mercredi 25 juin : 8h45-12h 13h30-17h

Permanences d'inscription à la mairie :

- Jeudi 3 juillet : 8h45-12h 13h30-16h00
- Jeudi 10 juillet : 8h45-12h 13h30-16h00

Les inscriptions pour les garderies matin et soir, les études surveillées de toutes les écoles, la pause méridienne avec repas et la garderie du midi (**sauf pour l'école élémentaire et maternelle Jacques Prévert, et Tuileries**) se feront auprès de la Mairie.

Les inscriptions sont ouvertes du **16 juin au 1er août 2025** :

- En mairie, sur rendez-vous :

- Le lundi de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 16h00,
- Le mardi de 8h45 à 12h,
- Le jeudi de 13h30 à 16h00.

- Sur le portail famille, pour les familles disposant déjà d'un compte : <https://portailfamille.ville-mably.fr/>

- Par correspondance, en adressant ce formulaire complété (pages 5 et suivantes) accompagné des pièces justificatives :

- Par courrier, Mairie de Mably, 5 rue du Parc, 42300 Mably ou par dépôt dans la boîte aux lettres de la Mairie
- Par courrier à l'adresse : serviceaffairesscolaires@ville-mably.fr

➤ **Tarification restauration scolaire :**

Pour les familles domiciliées sur Mably, Roanne, Riorges et Le Coteau (communes partenaires dans le cadre d'une convention), le tarif est déterminé en fonction des ressources des ménages selon le quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales :

Quotient familial compris entre :	Tarifs :
0 € et 380 €	1.09 €
381 € et 500 €	2.53 €
501 € et 620 €	3.27 €
621 € et 800 €	4.22 €
801 € et 1 000 €	5.36 €
Au-delà de 1 000 €	5.63 €

Pour les familles domiciliées sur d'autres communes que Mably, Roanne, Riorges et Le Coteau (communes non conventionnées), un tarif unique est appliqué de 6,93 € par repas.

➤ **Tarification Temps méridien écoles élémentaire et maternelle Jacques Prévert, et Tuileries :**

Pour la fréquentation du temps méridien des écoles élémentaire et maternelle Jacques Prévert, et Tuileries, en sus de la tarification des repas, il conviendra de régler, lors de l'inscription au Centre Social :

Tranches de quotient familial	Adhésion à l'année	Cotisations à l'année	Cotisations jusqu'à 12 présences annuelles (Au-delà, une régularisation devra être effectuée auprès du Centre Social de Mably)
De 0€ à 400€	0€ pour les bénéficiaires d'épices 5 € pour les mablyrots 6 € pour les familles extérieures à la commune de Mably	5€	2€
De 401€ à 600€		7€	3€
De 601 à 701€		9€	4€
De 701€ à 900€		11€	5€
De 901€ à 1200€		13€	6€
+ de 1201€		15€	7€

➤ **Modalités de réservation des repas :**

Il ne sera possible de réserver des repas que lorsque la demande d'inscription aura été validée en mairie ou au Centre Social pour les écoles élémentaire et maternelle Jacques Prévert, et Tuileries.

1^{ère} possibilité : par internet, via le Portail Famille

Les avantages : accessible 7 jours sur 7 ; 24 heures sur 24 – accès aux plannings des enfants pour réserver et modifier les repas - consultation des factures et possibilité de payer en ligne par carte bancaire, prélèvement ponctuel via un site sécurisé du ministère des Finances.

- 1^{ère} connexion : création du compte famille **après renseignement en mairie** (nécessité de disposer du n° de dossier et nom du responsable du dossier).

➔ **2^{ème} possibilité : à l'accueil de la direction éducation scolarité :**

- Possibilité, au moment de l'inscription, d'inscrire les enfants pour toute l'année scolaire.
- Possibilité, pour les inscriptions occasionnelles, d'inscrire par téléphone au **04.77.44.80.96** ou par courriel : **serviceaffairesscolaires@ville-mably.fr**

Toutes les réservations et/ou annulations de repas, doivent se faire dans les délais suivants :

- Pour les repas du lundi : jusqu'au jeudi
- Pour les repas du jeudi : jusqu'au lundi
- Pour les repas du mardi : jusqu'au vendredi
- Pour les repas du vendredi : jusqu'au mardi

ATTENTION : Ces jours-là, les réservations peuvent être faites jusqu'à 12h00 en mairie et jusqu'à minuit sur le portail famille ou par courriel : serviceaffairesscolaires@ville-mably.fr.

Attention aux jours fériés (pour les réservations en mairie) : pensez à réserver les repas la veille ou l'avant-veille.

Tout repas non réservé selon les modalités et délais précisés ci-dessus sera facturé à 6.93 €.

➤ **Modalités d'annulation de repas en cas de maladie de l'enfant :**

En cas de maladie de l'enfant, les repas réservés pourront être annulés (et non facturés) en mairie, auprès de l'accueil scolaire, direction éducation scolarité, **au plus tard, la veille du jour concerné, avant 16h30, au 04.77.44.80.96** (à savoir le vendredi pour le lundi et la veille pour les autres jours, sauf en cas de jours fériés), ou par courriel : serviceaffairescolaires@ville-mably.fr.

Pour les absences ne pouvant être signalées la veille, le repas du jour sera facturé (voir règlement intérieur).

Tout repas non annulé selon les conditions ci-dessus sera facturé, sauf pour les événements liés à l'école (sortie scolaire, grève, classe découverte...). Dans ce cas, les repas des enfants concernés seront systématiquement annulés et non facturés aux familles.

➤ **Organisation des études surveillées et des garderies :**

	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Elémentaire Bourg	Etude CP/CE1	Garderie	Garderie	Etude CE2 CM1 CM2	Etude CP/CE1	Garderie	Garderie	Etude CE2 CM1 CM2
Elémentaire Prévert	Etude CP/CE1	Garderie	Garderie	Etude CE2 CM1 CM2	Etude CP/CE1	Garderie	Garderie	Etude CE2 CM1 CM2
Elémentaire Sables	Garderie	Etude CE2 CM1 CM2	Etude CP/CE1	Garderie	Garderie	Etude CE2 CM1 CM2	Etude CP/CE1	Garderie
Elémentaire Tuileries	Garderie	Etude CM1 CM2	Etude CP CE1 CE2	Garderie	Garderie	Etude CM1/CM2	Etude CP CE1 CE2	Garderie

ETUDES : de 16h30 à 17h30, avec possibilité de garderie* jusqu'à 18h15.

Il ne sera pas possible pour l'élève de quitter l'étude avant 17h30.

Les inscriptions se font pour l'année scolaire.

Nouvel accueil : à partir de septembre 2025, les garderies seront accessibles à 16h30 quel que soit la classe de l'enfant.

*** GARDERIE :**

Matin : 6h45 à 8h20

Midi : 11h30 à 12h15

Soir : 16h30 (ou 17h30 après l'étude) à 18h15

Les garderies sont réservées aux élèves dont les deux parents travaillent : attestation(s) de travail à fournir lors de l'inscription en mairie, par mail (serviceaffairescolaires@ville-mably.fr) ou via le portail famille.

➤ **Pièces obligatoires à joindre au dossier :**

Pour la restauration scolaire :

- Attestation du quotient familial de la C.A.F. **de moins de 3 mois** ou, pour les familles non-allocataires de la C.A.F., copie de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023 de chacun des membres du foyer,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attention : les familles qui ne fourniraient pas les pièces obligatoires au calcul de leur tarif, se verront appliquer le tarif maximum de 6,93 €.

Pour les garderies :

- Attestation de travail, **de moins de 3 mois**, du/des responsable/s de l'enfant.

En cas de séparation ou de divorce :

- Le cas échéant, **jugement** mentionnant les conditions de garde.

Protection des données à caractère personnel

La ville de Mably, en qualité de responsable de traitement, s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à la protection des données à caractère personnel, et notamment la loi Informatique et Libertés et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données personnelles recueillies dans le cadre de l'inscription de vos enfants aux différents services proposés par la ville de Mably et notamment à la garderie, aux pauses méridiennes avec repas ou encore aux études surveillées.

Les données sont conservées pendant l'année d'inscription de votre enfant puis archivées pendant trois ans en archivage intermédiaire.

Le traitement des données est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public (article 6.1.e) du RGPD.

Les données sont accessibles uniquement aux services opérationnels habilités de la commune en charge de l'action sociale.

Conformément aux articles 15 à 21 du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, ainsi qu'un droit à la limitation des traitements.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@roannais-agglomeration.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « *Informatique et Libertés* » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

Tampon certificatif Centre Social de Mably
pour le groupe scolaire Tuileries
et
écoles maternelle et élémentaire J. Prévert

RESPONSABLE LEGAL 1 (Parent à facturer)	RESPONSABLE LEGAL 2
NOM, Prénom :	NOM, Prénom :
Date et lieu de naissance :	Date et lieu de naissance :
Parenté avec l'enfant :	Parenté avec l'enfant :
Adresse :	Adresse :
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
 Domicile :  Portable :  Professionnel : Adresse Mail :	 Domicile :  Portable :  Professionnel : Adresse Mail :

Je soussigné-eatteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du restaurant scolaire disponible sur le Portail famille, ainsi que des modalités de réservation et annulation des repas et en approuve les conditions.

A... .., le.....

Signature :

ENFANT À INSCRIRE

NOM :		Sexe de naissance	
Prénom(s) :		☐ Masculin ☐ Féminin	
Né-e le :		Ecole : ☐ Bourg ☐ J. Prévert ☐ Sables ☐ Tuileries	
Classe :		Nom de l'enseignant-e :	

A jour des vaccins obligatoires Oui ☐ Non ☐

Restaurant scolaire Oui ☐ Non ☐

Type de régime : Sans porc ☐ Sans viande ☐ Allergie alimentaire ☐

Type d'allergie ou problème de santé :

.....

Attention ! Pour les enfants ayant des allergies alimentaires ou un problème de santé grave, se reporter au règlement intérieur pour l'établissement du P.A.I. (**Projet d'Accueil Individualisé**) avant la rentrée scolaire.

Fréquentation :

Tous les lundis ☐ Tous les mardis ☐ Tous les jeudis ☐ Tous les vendredis ☐ Irrégulièrement ☐

Garderies (réservées aux élèves dont les deux parents travaillent)

Du matin, de 6h45 à 8h20 Oui ☐ Non ☐

Du midi, de 11h30 à 12h15 Oui ☐ Non ☐

Du soir, de 16h30 à 18h15 (ou de 17h30 à 18h15 en cas d'études) Oui ☐ Non ☐

Etudes surveillées Oui ☐ Non ☐

A raison de 2 soirs par semaine, de 16h30 à 17h30 (voir planning d'organisation en haut de la page 4 du dossier)

ENFANT À INSCRIRE

NOM :	Sexe de naissance
Prénom(s) :	☐ Masculin ☐ Féminin
Né-e le :	Ecole : ☐ Bourg ☐ J. Prévert ☐ Sables ☐ Tuileries
Classe :	Nom de l'enseignant-e :

A jour des vaccins obligatoires Oui ☐ Non ☐

Restaurant scolaire Oui ☐ Non ☐

Type de régime : Sans porc ☐ Sans viande ☐ Allergie alimentaire ☐

Type d'allergie ou problème de santé :

.....

Attention ! Pour les enfants ayant des allergies alimentaires ou un problème de santé grave, se reporter au règlement intérieur pour l'établissement du P.A.I. (**Projet d'Accueil Individualisé**) avant la rentrée scolaire.

Fréquentation :

Tous les lundis ☐ Tous les mardis ☐ Tous les jeudis ☐ Tous les vendredis ☐ Irrégulièrement ☐

Garderies (réservées aux élèves dont les deux parents travaillent)

Du matin, de 6h45 à 8h20 Oui ☐ Non ☐

Du midi, de 11h30 à 12h15 Oui ☐ Non ☐

Du soir, de 16h30 à 18h15 (ou de 17h30 à 18h15 en cas d'études) Oui ☐ Non ☐

Etudes surveillées Oui ☐ Non ☐

A raison de 2 soirs par semaine, de 16h30 à 17h30 (voir planning d'organisation en haut de la page 4 du dossier)

AUTORISATION PARENTALE ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Je soussigné/e,

.....,



...../.....

Responsable de (Nom et prénom de l'enfant)

.....

Ecole : Classe :

*** Pendant les garderies du soir à partir de 16h30 ou à la fin des études surveillées à 17h30 :**

(Cocher la case adéquate)

L'enfant est autorisé à sortir seul ☐

OU

Une tierce personne est autorisée à venir chercher mon enfant ☐

(En cas d'impossibilité des parents, **liste à compléter ci-dessous**)

Autres personnes à contacter en cas d'urgence / Personnes habilitées à récupérer le ou les enfant/s en garderie ou après l'étude		
NOM, Prénom, Lien avec l'enfant	 Domicile	 Portable

Attention : les parents ou tierce personne doivent figurer sur la liste ci-dessous et venir chercher l'enfant **dans l'enceinte de l'école.**

Pour permettre exceptionnellement en cours d'année à votre enfant de sortir seul de l'école après les études, il vous sera demandé d'écrire et de signer un mot dans son cahier. Votre enfant devra présenter ce mot au personnel municipal pour pouvoir sortir seul.

*Autorise la Ville de Mably à utiliser l'image de mon enfant : ☐ oui ☐ non

*Atteste que mon enfant bénéficie d'une assurance responsabilité civile scolaire et extrascolaire (garantie accident corporel) ? ☐ oui ☐ non

Date : Signature(s) :

AUTORISATION PARENTALE ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Je soussigné/e,

.....,



...../.....

Responsable de (Nom et prénom de l'enfant)

.....

Ecole : Classe :

*** Pendant les garderies du soir à partir de 16h30 ou à la fin des études surveillées à 17h30 :**

(Cocher la case adéquate)

L'enfant est autorisé à sortir seul ☐

OU

Une tierce personne est autorisée à venir chercher mon enfant ☐

(En cas d'impossibilité des parents, **liste à compléter ci-dessous**)

Autres personnes à contacter en cas d'urgence / Personnes habilitées à récupérer le ou les enfant/s en garderie ou après l'étude		
NOM, Prénom, Lien avec l'enfant	 Domicile	 Portable

Attention : les parents ou tierce personne doivent figurer sur la liste ci-dessous et venir chercher l'enfant **dans l'enceinte de l'école.**

Pour permettre exceptionnellement en cours d'année à votre enfant de sortir seul de l'école après les études, il vous sera demandé d'écrire et de signer un mot dans son cahier.

Votre enfant devra présenter ce mot au personnel municipal pour pouvoir sortir seul.

***Autorise la Ville de Mably à utiliser l'image de mon enfant :** ☐ oui ☐ non

***Atteste que mon enfant bénéficie d'une assurance responsabilité civile scolaire et extrascolaire (garantie accident corporel) ?** ☐ oui ☐ non

Date : Signature(s) :